Subvention spéciale en vertu de la loi 60 Vict., chap. 3	150,00
Rapport du Surintendant. Gratifications aux institutrices.	1,110
Gratifications aux institutrices. Archives canadiennes.	1,00
Archives canadiennes. Ecoles d'agriculture.	60
Ecoles d'agriculture. Ecoles vétérinaires.	47,500
Ecoles vétérinaires. Ecoles de réforme et d'industrie	5,000
Aide au "Monument Notice-1" >	65.00
Ecole d'industrie laitière de S. : . II	2,500
Ecole des Hautes Etudes commerciales Chaire d'arpentage à Québec.	8,000
Chaire d'arpentage à Ouébes	50,000
Chaire d'arpentage à Québec. "Montreal Technical Institute"	5,000
- comment institute"	5,000
Donnant un total de	

## H

## Contributions des municipalités

			- I miles				
Les contribuab contributions sont re Taxe annuelle	les fournissent \$5,729,104 eparties comme suit:	pour le	e maintien	des	écoles	publiques.	Leurs
Taxe spéciale						\$2.1	11 749
Contributions	ielles.						13.274
Contributions mensu	telles. stitutions scolaires subvent						13,274
Contributions des in	stitutions scolaires subvent	onnées				2	77,280
	stitutions scolaires subvent	onnees.				2,0	26,807
	Total						

Total......\$5,729,104

Ce qui forme, y compris les contributions du gouvernement et celles des municipalités, un montant de \$6,794,333. (1)

Il convient de faire observer que les chiffres que nous donnons ci-dessus sont loin de représenter les montants affectés à l'éducation dans la province de Québec. Quoique les sommes dépensées par plusieurs institutions d'éducation indépendantes, qui ne font pas de rapport au département de l'Instruction publique, ne puissent être évaluées qu'approximativement, on peut néanmoins affirmer, sans exagération, qu'elles atteignent un montant presque égal à celles

Voici la preuve de cette assertion. En 1898, on comptait déjà 470 institutions (séminaires, écoles ou couvents) dirigées par des ecclésiastiques, des Frères ou des Sœurs. On peut dire en restant dans les limites de la vérité, qu'il y en au-delà de 500 aujourd'hui. Sur ce nombre, 330 sculement ont fait rapport au département de l'Instruction publique en 1910-11, et leurs contributions générales se sont élevées à \$2,026,807, soit une moyenne de \$6,444 pour chacune.

Il y avait donc 170 institutions scolaires dirigées par des communautés qui n'auraient fait aucun rapport officiel et qui ne reçoivent aucun secours pécuniaire du gouvernement. Si l'on accorde à ces maisons(2) la moyenne des contributions apportée par celles qui font rapport, on arrive à une somme de \$1,195,193 formant un total de \$3,222,000.

Voir rapport du Surintendant de l'Instruction publique, page XXV, 1910-11. (1)

<sup>(2)</sup> Quelques-unes de ces maisons sont les plus prospères et celles qui dépensent le plus pour maintenir leurs classes, comme, par exemple, le Séminaire de Québec, le Séminaire de St-Sulpice de Montréal, les Ursulines de Québec, le couvent des SS. de la Congréagtion, à Bellevue,